

# OUTIL DE TRAÇABILITÉ DES TERRES : TERRASS

## N. DUBRAC

08 novembre 2019



# Le principe de la traçabilité des terres excavées

- Rôle de la traçabilité :
  - Sécuriser les opérations ;
  - Justification auprès des services de l'état
- Conservation des informations :
  - Sur l'origine et la destination des terres ;
  - Sur la quantité ;
  - Sur la qualité des terres excavées ;
  - Sur leur usage ;
  - Sur une durée de 10 ans
- Etape obligatoire lors de la valorisation des terres excavées :
  - Sous un statut de déchet *[articles R541-43 et R541-45 du code de l'environnement]* ;
  - Pour une sortie de statut de déchets

# Les acteurs de la traçabilité

- Rôle et responsabilités :
  - Producteur de terres excavées -> responsable de la valorisation ;
  - Maître d'Ouvrage du site receveur -> responsable des mesures de gestion et dispositions constructives
- Accord préalable entre producteur et receveur
- Divers outils de traçabilité disponibles :
  - Registres ;
  - Outils de traçabilité
    - Saisie du dossier de caractérisation ;
    - Emission et bancarisation de bordereaux de suivi de terres valorisables ;
    - Bancarisation des plans de récolement.

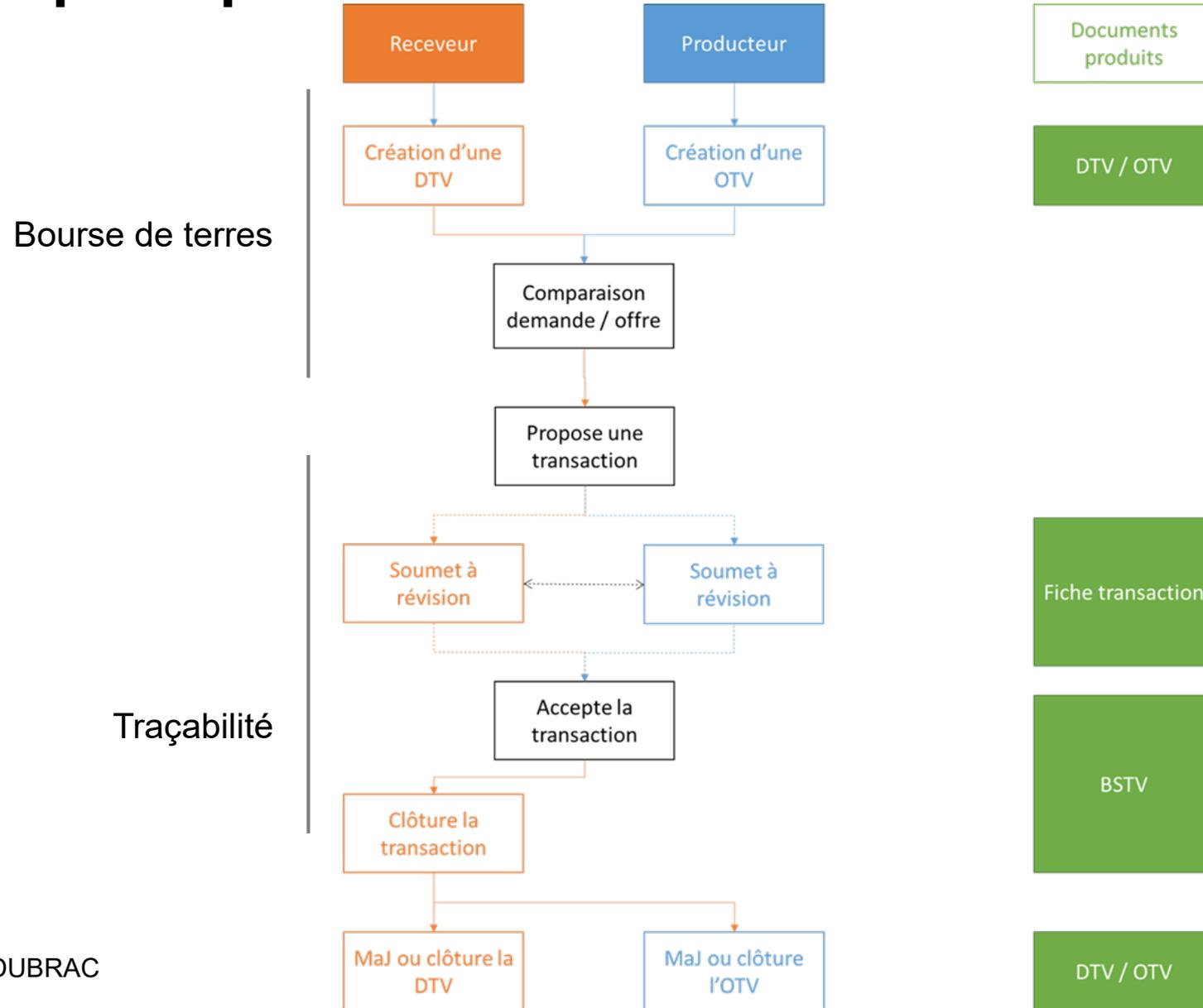
# TERRASS

Une application développée par le BRGM dès 2012 !

- Bourse de terres :
  - Un producteur de terres excavées produit des offres de terres valorisables (OTV);
  - Un site receveur de terres excavées produit des demandes de terres valorisables (DTV)
  
- Traçabilité :
  - Réalisation d'un Bordereau de Suivi des Terres Valorisées (BSTV)
  - Conservation des informations

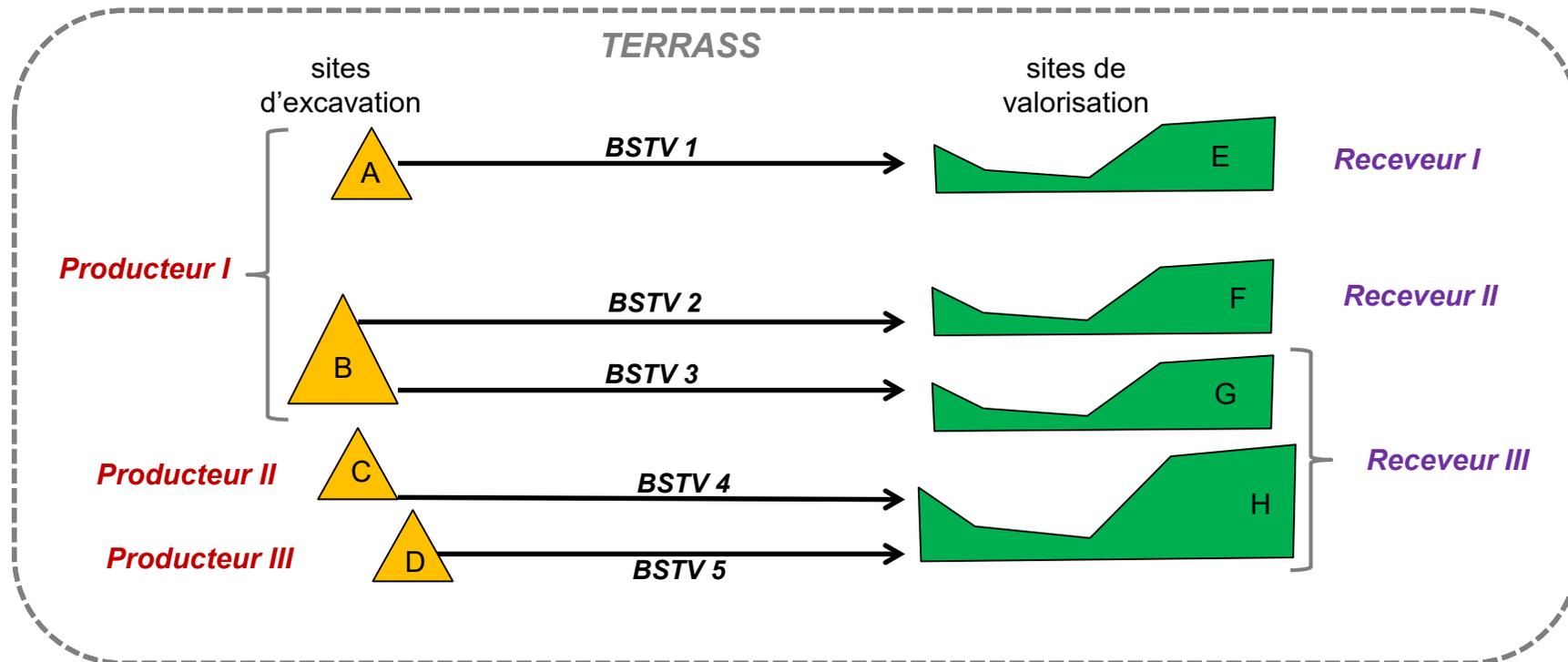


# TERRASS : principes



# TERRASS

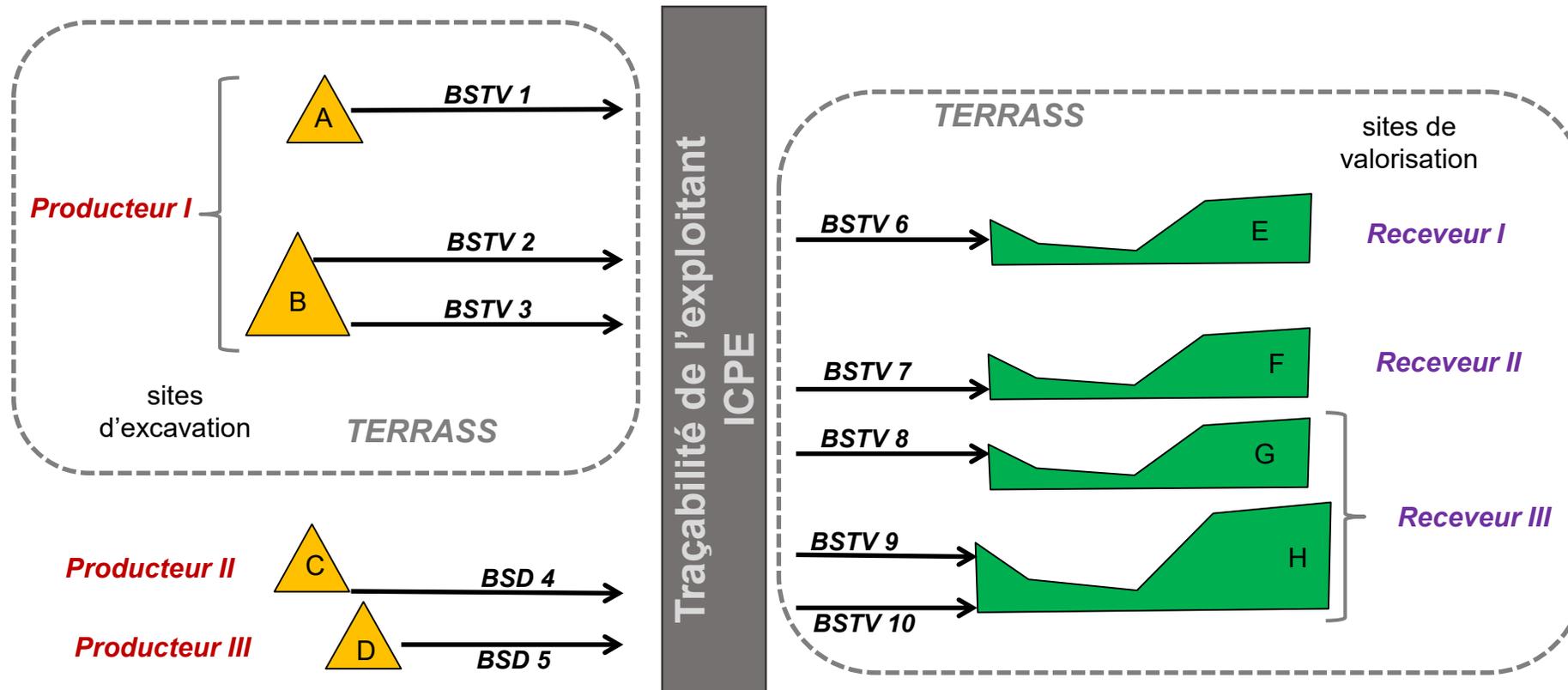
Assurer la traçabilité des mouvements de terres valorisées d'un site producteur à un site receveur



LA VALORISATION DE SITE A SITE

# TERRASS

Assurer la traçabilité des mouvements de terres valorisées d'un site producteur à un site receveur en passant par une plateforme ICPE



LA VALORISATION VIA UNE PLATEFORME DE TRANSIT/REGROUPEMENT OU UN CENTRE DE TRAITEMENT

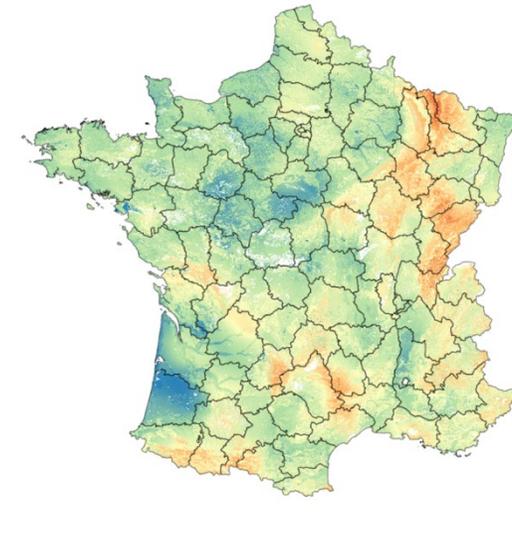
# TERRASS : les évolutions

Sortie de la nouvelle version début 2020

- Cohérence avec la méthodologie de valorisation de 2017
- Carte des anomalies géochimiques pour une valorisation hors site TEX non issues de sites et sols potentiellement pollués
- Bancarisation des données géotechniques GTR
- Prise en compte des territoires d'outre-mer
- Amélioration de l'ergonomie
- Outil cartographique de bourse aux terres
- Interopérabilité avec d'autres outils de bancarisation à venir



## LA DÉMARCHE À 3 NIVEAUX



## LA CARTE D'ANOMALIES GÉOCHIMIQUES



**MERCI DE VOTRE ATTENTION !**



<http://terrass.brgm.fr>



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE